

Communiqué de presse  
15 juin 2023

## **La Préfecture de la Mayenne, la Ville de Laval et les collectivités du département se mobilisent pour faciliter l'obtention de cartes d'identité et de passeports**

*Face aux délais importants de prise de rendez-vous pour demander un titre d'identité (carte nationale d'identité ou passeport), l'État a lancé en mai 2022 un « Plan urgence titres ». La Préfecture de la Mayenne a pris plusieurs mesures en étroite collaboration avec les communes du département et l'association des maires de la Mayenne (AMF53).*

*Au-delà de l'augmentation de l'offre de service proposée par les communes déjà équipées de guichets « Cartes nationales d'identité / Passeports », deux autres actions importantes sont actuellement mises en œuvre en Mayenne : L'installation à Laval d'un centre temporaire de délivrance de titres d'identité et le déploiement de 20 nouveaux guichets sur l'ensemble du département.*

### **Création d'un centre temporaire de délivrance de titres d'identité en partenariat avec la Ville de Laval**

La Ville de Laval met en place un centre temporaire de délivrance de titres d'identité au 1<sup>er</sup> étage du Centre Administratif Municipal pendant les quatre prochains mois. Cette opération à l'initiative de l'État permettra en partenariat avec la Préfecture de la Mayenne de réduire les délais d'attente pour l'obtention d'un rendez-vous.

Afin d'augmenter ses capacités d'accueil, la Ville a procédé en lien avec Pôle Emploi, Cap Emploi et Laval Agglomération au recrutement de 16 agents qui sont formés depuis le 12 juin par les agents municipaux titulaires. L'Agence Nationale des Titres sécurisés (ANTS) a fourni le matériel spécifique permettant de **disposer de 10 guichets supplémentaires** et la Préfecture de la Mayenne a procédé à l'habilitation des agents.

**Dès ce jeudi, il est possible de s'inscrire uniquement en ligne sur les nouveaux créneaux qui seront proposés au centre à partir du lundi 19 juin 10h.**

Aux côtés des agents titulaires assurant déjà 250 rendez-vous hebdomadaires, une vingtaine de personnes seront mobilisées pour assurer le fonctionnement **du centre qui dès son ouverture permettra de doubler le nombre de créneaux.**

Aujourd'hui la Ville accuse un nombre conséquent de rendez-vous non honorés. En moyenne, chaque semaine 30 créneaux sont réservés pour lesquels les demandeurs ne se présentent pas. **Il est demandé aux habitants d'annuler leurs réservations, lorsqu'ils ne peuvent plus se présenter** ou qu'ils trouvent un autre rendez-vous plus adapté à leur attente. Des créneaux peuvent ainsi se libérer, il est conseillé de se connecter régulièrement sur la plateforme de prise de rendez-vous pour voir les disponibilités mises à jour.

## Déploiement de 20 nouveaux guichets sur l'ensemble du département

L'action conjointe de la Préfecture de la Mayenne, des communes et l'association des maires de la Mayenne (AMF53) a permis de doter 20 nouvelles communes en équipements nécessaires au dépôt des demandes de carte nationale d'identité et de passeport.

Ces 20 nouvelles communes s'ajoutent aux 14 pré-équipées, portant à 34 le nombre de communes du département où les usagers ont la possibilité de prendre rendez-vous pour déposer une demande de titre d'identité. **Le déploiement de nouveaux guichets en Mayenne – offrant davantage de rendez-vous au public et diminuant ainsi les actuels délais d'attente – a d'ores et déjà permis une réduction du délai moyen pour obtenir un rendez-vous, qui est passé de 140 jours en février 2023 à 84 jours cette semaine.**

### Liste des 20 communes nouvellement\* en mesure de recevoir les demandes de titres :

- Ambrières-les-Vallées
- Andouillé
- Champéon
- Champgenêteux
- Commer
- Cossé-le-Vivien
- Entrammes
- Fougerolles-du-Plessis
- Javron-les-Chapelles
- Landivy
- Le Horps
- Martigné-sur-Mayenne
- Montsûrs
- Renazé
- Saint-Denis-d'Anjou
- Saint-Georges-Buttavent
- Saint-Mars-sur-la-Futaie
- Saint-Ouën-des-Toits
- Saint-Pierre-la-Cour
- Vimartin-sur-Orthe

\* Il est nécessaire de prendre directement attache avec les mairies pour connaître les dates à compter desquelles elles reçoivent en rendez-vous.

Il est possible de géolocaliser la mairie habilitée la plus proche de soi sur le site de l'ANTS : <https://passeport.ants.gouv.fr/services/geolocaliser-une-mairie-habilitee>

Ou de se rapprocher des [17 France services réparties sur l'ensemble du département.](#)

## Mode d'emploi du centre temporaire de Laval

### 1. Étape 1: Constituer sa pré-demande en ligne

Réaliser une pré-demande est obligatoire et permet de réduire les délais pour la réalisation d'un titre d'identité. Elle se fait en ligne sur le site de l'Agence National des Titres Sécurisés.: <https://moncompte.ants.gouv.fr/>

Afin de répondre aux questions et difficultés pour compléter cette pré-demande, un conseiller numérique est disponible pour accompagner les habitants sur rendez-vous. Pour toutes questions, vous pouvez contacter le Centre au 02 53 74 13 42 à partir du lundi 19 juin à 10h.

### 2. Étape 2 : Prendre rendez-vous pour déposer sa demande au Centre

Une fois la pré-demande effectuée, il faudra prendre rendez-vous uniquement en ligne, en indiquant le numéro de dossier : <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/>

Il est à noter **qu'aucun rendez-vous ne sera donné sur place ou par téléphone.**